

**République Islamique de Mauritanie**  
Ministère du Pétrole, de l'Energie et des Mines

**Office Mauritanien de Recherches Géologiques.  
(OMRG)**



**PROCÈS VERBAL**

**CIMAC/OMRG**

**N° 07**

**Session du 10 / Mai / 2019**

## **PROCES –VERBAL D’ATTRIBUTION DE CONTRAT**

Suite à la demande d’initiation d’une procédure pour la **Sélection d'un consultant pour la maintenance et l'entretien des matériels et équipements informatiques de l'OMRG pour l'année 2019**, adressée à la commission interne de marchés publics de l’Office Mauritanien de Recherches Géologiques par la Direction Générale, (lettres N° 50/09: en date du 15/04/2019 , la commission s’est réunie le 10 Mai 2019 à 13 H 00 mn, dans les locaux dudit Office sous la présidence de Monsieur Emanetoullah LIMAM.

Étaient présents, outre le président :

### **Membres :**

- ✓ Mr NASSER DINE O/ MED YESLEM
- ✓ Mr SOULEYMANE O/ MED O/ M'BARECK
- ✓ Mr DOUDOU HAIDARA O/ ABDALLAHI
- ✓ Mr MOHAMED EL HOUSSEIN
- ✓ Mr OUSMANE MOCTAR FALL SAID (**Observateur**)

### **Secrétaire**

- ✓ Mme KANDJI MODY TRAORE.

Le président, après vérification du quorum (5 sur 5), a ouvert la séance par des mots de bienvenue aux membres de la CIMAC/OMRG et les a remercié d’avoir répondu à la convocation.

L’ordre du jour a été adopté comme suit :

- Constat de l’offre financière et du procès verbal de négociation entre les deux parties concernant le contrat relatif à la **Sélection d'un consultant pour la maintenance et l'entretien des matériels et équipements informatiques de l'OMRG pour l'année 2019** et attribution provisoire du contrat.

### **Décisions :**

Sur la base de la fiche de séance d’ouverture des plis, la fiche récapitulative de l’évaluation des offres, de la proposition financière et du procès verbal de négociation établi entre l’Autorité Contractante et le consultant retenu sur la rémunération des prestations la Commission décide d’attribuer provisoirement le contrat relatif à la **Sélection d'un consultant pour la maintenance et l'entretien des matériels et équipements informatiques de l'OMRG pour l'année 2019**, à Monsieur

**Mohamedou Ould Sidi Mohamed**, Directeur, **Ets Mohamedou O/ Sidi** « Commerce Général- Construction- Prestation de Service », pour la **maintenance et l'entretien des matériels et équipements informatiques de l'OMRG pour l'année 2019** dont l'offre a été jugée conforme aux exigences du dossier de concurrence et moins disante par rapport aux autres concurrent, pour un montant de **cent Quarante mille (140 000) MRU (N-UM )\_TTC**.

➤ Ce PV est un avis d'attribution provisoire et sera affiché et publié sur le site de l'ARMP et celui de l'OMRG.

➤ Un délai de recours de cinq jours ouvrables est observé par la Commission. Après l'épuisement de ce délai, l'attribution provisoire susmentionnée devient définitive.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 14 heures 00 mn

### **Secrétaire**

KANDJI MODY TRAORE

### **Président**

Emanetoullah LIMAM

Ont signé :

### **Membres :**

SOULEYMANE O/ MED O/ M'BARECK

NASSER DINE O/ MED YESLEM

DOUDOU HAIDARA O/ ABDALLAHI

MOHAMED EL HOUSSEIN

Ousmane MOCTAR FALL SAID

Nouakchott le 10/05/2019